

**Objet : Service de conseil et de soutien pédagogiques.**  
**Enseignement fondamental organisé par la Communauté française**  
**Réseaux : CF**  
**Niveaux et services : FOND (Mat/Prim/Ord)**  
**Période : à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2008**

- **Aux chefs des établissements d'enseignement fondamental ordinaire organisé par la Communauté française**

<b><u>Circulaire</u></b>	Informative	Administrative	Projet
<b><u>Emetteur</u></b>	Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du réseau d'enseignement organisé par la Communauté française		AGERS
<b><u>Destinataire</u></b>	Directions d'établissement		Fondamental ordinaire
<b><u>Contact</u></b>	Bernadette WOOS	02/690 81 03	bernadette.woos@cfwb.be
<b><u>Document à renvoyer</u></b>	OUI		NON
<b><u>Date limite d'envoi</u></b>			
<b><u>Concerne</u></b>	Service de conseil et de soutien pédagogiques		

**Renvoi(s) :**  
**Nombre de page(s) : 1 + 4**  
**Mots-clés : conseil – soutien – fondamental - ordinaire**

L'équipe des conseillers pédagogiques prévue par le décret du 8 mars 2007 relatif au service général de l'inspection et au service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française [...] est maintenant complète.

## 1. Les missions

Leurs missions sont les suivantes :

**Article 17. - § 1<sup>er</sup>.** Le Service de conseil et de soutien pédagogique est chargé de conseiller et d'accompagner les enseignants, les équipes pédagogiques et les écoles pour lesquels le Service général de l'Inspection a constaté des faiblesses ou des manquements, en tenant compte s'il échet de la note d'information ou des résultats obtenus aux évaluations externes.

**§ 2.** Le Service de conseil et de soutien pédagogiques est en outre chargé de :

1° Soutenir les établissements dans la construction de leur projet d'établissement en cohérence avec les projets éducatif et pédagogique de la Communauté française et ce, conformément au décret du 24 juillet 1997;

2° Mettre leur savoir et leur expérience pédagogiques au service des équipes éducatives et pédagogiques des établissements ou de groupes d'établissements dans une perspective d'amélioration de la qualité de la formation assurée aux élèves;

3° Soutenir l'implantation des programmes et l'innovation pédagogique, notamment en informant les équipes éducatives et pédagogiques du contenu des réformes en matière d'enseignement;

4° Accompagner des groupes d'enseignants qui construisent collectivement des démarches pédagogiques, des outils pour leurs cours;

5° Participer à l'analyse des besoins de formation des enseignants et faire des suggestions en vue d'élaborer le plan de formation collectif et individuel de l'établissement;

6° Assister les établissements et les équipes pédagogiques dans le travail d'auto-analyse des résultats obtenus par leurs élèves lors des évaluations externes non certificatives.

Dans le cadre des missions visées au présent paragraphe, le Service de conseil et de soutien pédagogiques veille à assurer la continuité pédagogique des démarches entreprises pendant la formation en cours de carrière.

## 2. Composition et organisation

Ce service relève directement du Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du réseau d'enseignement organisé par la Communauté française.

**2.1. Pour l'ensemble des écoles fondamentales du réseau de l'enseignement organisé par la Communauté française**, trois d'entre eux couvrent des domaines spécifiques. Il s'agit de :

### 2.1.1. Madame Carine SINI-BRUWIER

Rue Marchand 45  
4600 VISE  
Tél. : 04/379 46 46  
GSM : 0485/63 96 66  
[carine.bruwier@restode.cfwb.be](mailto:carine.bruwier@restode.cfwb.be)

Sa mission concerne l'apprentissage d'une seconde langue (apprentissage précoce, immersion linguistique, seconde langue obligatoire).

### 2.1.2. Monsieur Jean-Marie CHARLES

Route de Fosses 54 a  
5060 FALISOLLE  
Tél. : 071/74 30 15  
GSM : 0475/39 68 12  
[jean-marie.charles@restode.cfwb.be](mailto:jean-marie.charles@restode.cfwb.be)

Sa mission porte plus particulièrement sur l'utilisation de l'informatique.

### 2.1.3. Monsieur Bernard MICHAUX

Chaussée de Bascoup 147  
6150 ANDERLUES  
Tél. : 071/52 83 81  
GSM : 0495/72 86 77  
[bernard.michaux@restode.cfwb.be](mailto:bernard.michaux@restode.cfwb.be)

L'intéressé est affecté aux activités de psychomotricité et d'éducation physique.

## **2.2. L'enseignement maternel**

Deux conseillères pédagogiques y sont affectées :

### 2.2.1. Madame Germaine DENIS

Boulevard d'Avroy 19/31  
4000 LIEGE  
Tél. : 04/384 53 58  
GSM : 0495/77 99 45  
[germaine.denis@restode.cfwb.be](mailto:germaine.denis@restode.cfwb.be)

Pour les zones de :

- LIEGE
- VERVIERS
- LUXEMBOURG
- NAMUR

### 2.2.2. Madame Michèle KURAS

Boulevard Gendebien 25  
7000 MONS  
Tél. : 065/31 39 83  
GSM : 0474/77 58 09  
[michele.kuras@restode.cfwb.be](mailto:michele.kuras@restode.cfwb.be)

Pour les zones de :

- BRUXELLES
- BRABANT WALLON
- HUY-WAREMME
- HAINAUT OCCIDENTAL
- MONS CENTRE
- CHARLEROI-HAINAUT SUD

## **2.3. L'enseignement primaire**

Trois membres du personnel y sont affectés :

### 2.3.1. Madame Cathy CHEVAL

Rue des Pairées 51  
5580 BELVAUX  
Tél. : 061/58 97 76  
GSM : 0477/33 10 45  
[cathy.cheval@restode.cfwb.be](mailto:cathy.cheval@restode.cfwb.be)

Pour les zones de :

- LUXEMBOURG
- NAMUR

2.3.2. Madame Dominique LIEFFRING

Rue du May 28  
6230 BUZET  
Tél. : 071/84 75 95  
GSM : 0476/23 18 53  
[dominique.lieffring@restode.cfwb.be](mailto:dominique.lieffring@restode.cfwb.be)

Pour les zones de :

- BRABANT WALLON
- HAINAUT OCCIDENTAL
- MONS-CENTRE
- CHARLEROI-HAINAUT SUD

2.3.3. Monsieur Jean-Claude MICHEL

Taille du Maréchal 44  
5570 BARONVILLE  
Tél. : 082/71 24 64  
GSM : 0476/21 82 88  
[jean-claude.michel@restode.cfwb.be](mailto:jean-claude.michel@restode.cfwb.be)

Pour les zones de :

- BRUXELLES
- HUY-WAREMME
- LIEGE
- VERVIERS

Je vous invite à les accueillir positivement, à collaborer avec eux et à favoriser leur travail au sein de votre établissement dans l'intérêt des élèves, des enseignants et de notre réseau.

Le Directeur général adjoint,

Jean STEENSELS